

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 16 juillet 2020

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **16 juillet 2020 à 20h00**, à **La salle des fêtes de Custines**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **10 juillet 2020**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LEPIANKO – M. MACHADO – M. VOINSON – MME SCHMITT
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – MME GAMEL – M. MULLET – MME PELLEZ – MME PHILIPPOT – M. POTDEVIN – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	M. JULIEN – MME PANO – M. SOLDNER
<i>Faulx</i>	M. GRANDIEU – MME LEPRUN
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – MME GERARDIN – M. GRAFF – M. LEBOEUF – M. LEICKNER – MME MACAIGNE
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M. JACQUES – M. MEDART
<i>Liverdun</i>	M. BECK – MME CLEMENT-DILLMANN – M. DOSE – M. WAGNER
<i>Malleloy</i>	M. GODEFROY – MME SALEUR
<i>Marbache</i>	MME LESAINE – M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BLASIUŠ
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME BOCHNAK – MME GEOFFROY – M. KUHN – M. MAUGRAS – M. TROGRIC
<i>Saizerais</i>	MME ASCHBACHER – M. LEGGERI
Absents représentés	
<i>Frouard</i>	M. BECKER à M. BARTOSIK
<i>Liverdun</i>	MME GUENSER à M. WAGNER
Excusés	
<i>Liverdun</i>	M. ROUGIEUX

N°03 – DA du 16/07/2020

Rapporteur : Monsieur le Président

Election des vice-présidents

Par délibération précédente, le nombre de Vice-présidents a été fixé.

L'élection des Vice-présidents se déroule au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il est proposé de procéder à l'élection des Vice-Présidents dans les conditions précitées.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-10 et L.2122-4,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'élection de chaque Vice-Président de façon individuelle, il est proposé de procéder pour chacun comme suit :

- Ayant fait acte de candidature M. Valentin DETHOU

Il est proposé de voter à bulletins secrets.

A l'issue du vote, il résulte du dépouillement des bulletins :

Nombre de votants présents et représentés : 44

NPPV : 0

Pour : 42

Blancs : 2

Nuls : 0

En vertu de ces résultats M. Valentin DETHOU est élu 1^{er} Vice-président de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

- Ayant fait acte de candidature M. Pascal BARTOSIK

Il est proposé de voter à bulletins secrets.

A l'issue du vote, il résulte du dépouillement des bulletins :

Nombre de votants présents et représentés : 44

NPPV : 0

Pour : 43

Blancs : 1

Nuls : 0

En vertu de ces résultats M. Pascal BARTOSIK est élu 2^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

- Ayant fait acte de candidature M. Sébastien DOSE

Il est proposé de voter à bulletins secrets.

A l'issue du vote, il résulte du dépouillement des bulletins :

Nombre de votants présents et représentés : 44

NPPV : 0

Pour : 44

Blancs : 0

Nuls : 0

En vertu de ces résultats M. Sébastien DOSE est élu 3^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

- Ayant fait acte de candidature M. Denis MACHADO.

Il est proposé de voter à bulletins secrets.

A l'issue du vote, il résulte du dépouillement des bulletins :

Nombre de votants présents et représentés : 44

NPPV : 0

Pour : 44

Blancs : 0

Nuls : 0

En vertu de ces résultats M. Denis MACHADO est élu 4^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

- Ayant fait acte de candidature M. Pierre JULIEN.

Il est proposé de voter à bulletins secrets.

A l'issue du vote, il résulte du dépouillement des bulletins :

Nombre de votants présents et représentés : 44

NPPV : 0

Pour : 42

Blancs : 2

Nuls : 0

En vertu de ces résultats M. Pierre JULIEN est élu 5^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

- Ayant fait acte de candidature Mme Odile BEGORRE MAIRE

Il est proposé de voter à bulletins secrets.

A l'issue du vote, il résulte du dépouillement des bulletins :

Nombre de votants présents et représentés : 44

NPPV : 0

Pour : 43

Blancs : 1

Nuls : 0

En vertu de ces résultats Mme Odile BEGORRE MAIRE est élue 6^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

- Ayant fait acte de candidature M. Jean-Jacques MAXANT

Il est proposé de voter à bulletins secrets.

A l'issue du vote, il résulte du dépouillement des bulletins :

Nombre de votants présents et représentés : 44

NPPV : 0

Pour : 44

Blancs : 0

Nuls : 0

En vertu de ces résultats M. Jean-Jacques MAXANT est élu 7^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

- Ayant fait acte de candidature M. Ludovic LEGGERI

Il est proposé de voter à bulletins secrets.

A l'issue du vote, il résulte du dépouillement des bulletins :
Nombre de votants présents et représentés : 44

NPPV : 0
Pour : 42
Blancs : 2
Nuls : 0

En vertu de ces résultats M. Ludovic LEGGERI est élu 8^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

- Ayant fait acte de candidature M. Dominique GRANDIEU

Il est proposé de voter à bulletins secrets.

A l'issue du vote, il résulte du dépouillement des bulletins :
Nombre de votants présents et représentés : 44

NPPV : 0
Dominique GRANDIEU : 43
Catherine LEPRUN : 1
Blancs : 0
Nuls : 0

En vertu de ces résultats M. Dominique GRANDIEU est élu 9^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

- Ayant fait acte de candidature Mme Carole SALEUR

Il est proposé de voter à bulletins secrets.

A l'issue du vote, il résulte du dépouillement des bulletins :
Nombre de votants présents et représentés : 44

NPPV : 0
Pour : 44
Blancs : 0
Nuls : 0

En vertu de ces résultats Mme Carole SALEUR est élue 10^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

- Ayant fait acte de candidature M. David BLASIUS

Il est proposé de voter à bulletins secrets.

A l'issue du vote, il résulte du dépouillement des bulletins :
Nombre de votants présents et représentés : 44

NPPV : 0
Pour : 44
Blancs : 0
Nuls : 0

En vertu de ces résultats M. David BLASIUS est élu 11^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

- Ayant fait acte de candidature M. Sébastien POINT

Il est proposé de voter à bulletins secrets.

A l'issue du vote, il résulte du dépouillement des bulletins :
Nombre de votants présents et représentés : 44

NPPV : 0
Pour : 41
Blancs : 3
Nuls : 0

En vertu de ces résultats M. Sébastien POINT est élu 12^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

Fait et Délibéré en séance
le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC